



## COMMISSION DES NORMES COMPTABLES

### Réunion plénière IFRS du mercredi 22 juin 2011

#### Présents:

J. Verhoeve (Président), T. Lhoest, H. Van Passel, membres.

W. Aerts, H. Buysse, W. Eggerickx, E. Dewielemaker, D. Van Cutsem et M. Visiedo, experts.

Lors de cette réunion plénière IFRS, la Commission des Normes Comptables a principalement examiné les trois nouvelles normes que l'IASB a récemment publiées : IFRS 10, IFRS 11 et IFRS 12.

#### ***1.a Examen de l'impact de la norme IFRS 10 Consolidated Financial Statements***

Afin de mettre fin à la confusion existante concernant la notion de contrôle, une nouvelle définition a été donnée à la notion de « contrôle » dans la norme IAS 10. L'accent est mis sur la possibilité de diriger les activités d'une entité qui génèrent des revenus. La nouvelle définition aura des conséquences importantes pour la consolidation des SPE ou « des entités constituées à des fins spécifiques ». Les exemples repris dans la norme ont été discutés en détail.

#### ***1.b Examen de l'impact de la norme IFRS 11 Joint arrangements***

L'accent est mis sur la différence entre les deux types de *joint arrangements* : les *joint operations* d'une part et les *joint ventures* d'autre part, et sur les conséquences de leur traitement administratif selon la nouvelle norme IFRS 11. Le traitement administratif des *joint operations* présente des analogies avec la méthode de consolidation proportionnelle. Les *joint ventures* devront être traités selon la méthode de mise en équivalence.

#### ***1.c Examen de l'impact de la norme IFRS 12 Disclosure of interests in Other Entities***

Cette nouvelle norme est entièrement consacrée à l'information nécessaire liée à la détention d'une participation dans d'autres entités. Les principales obligations ont été parcourues.

## **II. Examen du plan de travail de l'IASB**

Le plan de travail de l'IASB a été évoqué et, à cette occasion, un aperçu a été donné des sujets *leasing* et *revenue recognition*.

## **III. Traduction de la norme IAS 27 Etats financiers individuels et de la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées et joint ventures**

La Commission a reçu la version néerlandaise des deux normes révisées: IAS 27 et IAS 28. Les remarques seront transmises à la DG Traduction de la Commission européenne.